

**de Saint-Alban**

ACTUALITÉ DE LA PSYCHOTHÉRAPIE INSTITUTIONNELLE

**es Rencontres**

**26**

**Désir de soigner**

**Volonté de guérir**



# Désir de soigner Volonté de guérir

**L'**exercice de la psychiatrie ne se fait pas sans embarras devant l'objet de ses soins, la justification de ses actes et l'évaluation de ses effets. Les conjectures d'un moment sont bien fragiles et supposent des analyses critiques et des résistances toujours remises sur le métier, au risque sinon de glisser dans des simplifications et des errements, certes commodes, mais aliénants, voire destructeurs. Ce d'autant que les patients, pris dans le rets des processus psychotiques, nous invitent à renforcer les impasses de la psychose. Les acteurs divers du mouvement de la psychothérapie institutionnelle ont, au fil du temps, posé des impératifs éthiques et techniques qui permettent de penser et agir les phénomènes complexes de la folie et la dynamique des soins. C'est aujourd'hui dans le rappel de certains de ces impératifs que nous situons ces journées, que nous invitons chacun à débattre, loin du scientisme désolant dont nous subissons le discours, loin de la bureaucratie gestionnaire qui entrave notre travail, loin de l'idéologie libérale perdue dans le mirage de l'utilité.

**Nous déclinerons 4 de ces questions :**

*1- QUI PRÉTEND-TON SOIGNER ET DANS QUEL BUT, QUAND LE PATIENT, HORS DE LA CLINIQUE, EST RAMENÉ AUX TROUBLES DE SON CERVEAU (SCIENTISME), AUX ACTES DÉLINQUANTS (DROIT), AUX NORMES SOCIALES (SOCIOLOGIE) À L'EXCLUSION DU CONTRAT SOCIAL (POLITIQUE) OU À SON ÊTRE (PHILOSOPHIE) ?*

Des malades, qui ne se sentent pas tels et ne veulent pas de soins, y sont contraints par une loi.  
Des hommes, qui se sentaient femmes et étaient tenus de ce fait pour malades mentaux, ne le sont plus par ordonnance du ministre de la Santé.  
Des délinquants sont condamnés, du fait de leur comportement contrevenant à la loi, à se soigner, même s'ils ne sont pas reconnus malades.

Soigner sur injonction, guérir sur ordonnance

Fumer tue, mais travailler dans certaines entreprises aux mœurs (ils disent management) modernes, tue aussi. Le froid, la faim, tuent également de nouveau dans notre pays hautement civilisé, ceux qui sont privés de travail, et même maintenant ceux qui se tuent au travail pour tenter de survivre.

Tout cela est bien trouble. On n'y voit pas très clair. Comment s'en accommoder ?

Et s'il s'agissait – maladie mentale, mœurs, lois sociales – d'un trouble de l'accommodation ? C'est-à-dire : sur quoi s'ajuste-t-on pour faire tenir le corps, psyché et réel, de l'un, et l'un et les autres ? Folie, maladie mentale, troubles du comportement, aspiration du consommateur à une plénitude de jouissance sans déplaisir ni douleur – future définition de la santé mentale selon l'OMS ? –, sur quoi nous réglons-nous pour faire notre travail de soin, avec désir et volonté ?



2- QUE NOUS ENSEIGNE LE PATIENT, QUAND NOUS OSONS DÉPASSER LES CADRES RÉDUCTEURS DE L'EXPERTISE ET DES PROTOCOLES, QUAND NOUS POSONS LA PAROLE AU CŒUR DE NOTRE PRATIQUE ?

La psychanalyse est née chez Freud de son impossibilité de soigner les hystériques avec les connaissances médicales de son époque. Leurs symptômes excédaient la pertinence du regard clinique qui, jusqu'alors, avait été au fondement de la médecine. C'est confronté à cette impuissance que Freud, instruit par une de ses patientes, admit l'idée de ne plus seulement regarder ses patients mais aussi d'écouter les mots qui organisaient l'atteinte du corps. En acceptant de se taire pour mieux les entendre, Freud accepta aussi que ce soient eux qui détiennent un savoir dont il ne saurait rien sans qu'ils lui en parlent librement.

Ce moment fondateur où l'objectivité des connaissances médicales s'efface devant l'intime singulier du savoir inconscient a heureusement infléchi les pratiques psychiatriques. On ne pouvait pas guérir un patient sans avoir déjà entendu et appris de lui ce qu'il y avait à soigner. Mais à l'heure où l'imagerie médicale nous fait croire qu'on peut voir la souffrance du Sujet dans la transparence du corps, où les protocoles de « bonnes pratiques » notifient quoi et comment soigner, où l'accumulation des connaissances expertes qui s'érigent en vérité disqualifie le savoir propre du patient et du soignant (savoir qui naît de l'incertitude de la rencontre et des effets du transfert), que reste-t-il de la découverte freudienne dans notre pratique soignante ? Sommes-nous encore capables d'accepter la liberté du patient de nous enseigner, de nous faire savoir, dans l'incertain balbutiement de sa parole, qu'il n'est pas objet de notre volonté de guérir mais Sujet de notre désir de soigner ? La question que nous vous proposons n'est donc pas : que faut-il entendre par soigner ? Mais : que faut-il entendre pour soigner ?



Vouloir guérir ou pouvoir soigner en institution

3- QUE VAUT L'INSTITUTION ET SELON QUELLES CONDITIONS ? PEUT-ELLE CONSTITUER LA MACHINERIE OÙ SE TRACE LA LIGNE D'ERRE D'UN PATIENT COMME INVENTION/CRÉATION DE SA VIE ?

Qu'est-il requis de chacun, de son désir, au-delà de son statut et de son rôle dans « l'équipe de soin », comment nous y prenons-nous, donc, pour qu'une fonction soignante émerge du « dispositif de soin » qu'est l'Institution quand elle résiste à se réduire à un établissement de santé mentale ? Le soin n'est pas affaire de volonté individuelle en Institution ; l'effet thérapeutique d'un collectif soignant n'est, comme et par ailleurs, que de surcroît.

Le désir de soigner est souvent contrarié par la volonté de guérir du « dit-thérapeute » comme du « dit-patient » ; qui a pu penser « Guérir la vie » (Roger Gentis), et si oui, en a-t-il mesuré le prix ?

La volonté de guérir guidée par la visée de l'efficacité thérapeutique pour la promotion de la santé mentale se réaliserait au prix de l'amputation de la valeur subjective et dans l'oubli de la dimension créative du symptôme. Il y aurait là risque d'un passage à l'acte comme échappement à la relation intersubjective qui est l'essentiel du soin et qui donc en tant que telle ne se décrète pas par des procédures ni ne se mesure, tout au moins selon les critères déterministes en cours.

Soigner, alors, ne consiste-t-il pas à créer les conditions de possibilité de l'accès de l'autre à sa part d'irréductibilité créative, poétique ?



4- ET DE CES LIENS DANS LE COLLECTIF, COMMENT INTERROGER ET DONNER FORME À LA VOLONTÉ DU PATIENT ET À LA DYNAMIQUE DE SON DÉSIR SANS QUE CEUX-CI SOIENT CONFISQUÉS AU NOM DES CERTITUDES DU SCIENTISME, DES PRÉCAUTIONS DE LA SÉCURITÉ ET DES NORMES DE LA GESTION ? QUAND, DANS LE MIROIR DE NOS PRATIQUES, VIENT S'INSCRIRE LA VOLONTÉ AU DÉTRIMENT DU REFLÈTE INCERTAIN DE NOTRE DÉSIR DE SOIGNER ?

Il nous faut plus que jamais construire les conditions d'une remise en question permanente de ce qui devient chaque jour évidence, norme, vérité indiscutable, volonté imposée (d'enfermer, exclure ou guérir). La psychiatrie se laisse transformer en « santé mentalisme », et nous produisons alors des « asilés sur pied par la sainte trinité des néo-aliénistes modernes : neuroleptiques, allocation, tutelle » (R. Gentis).

Car ce qui se joue à travers cette injonction de guérir et son cortège de manœuvres scientistes et technocratiques, c'est encore et toujours la peur, l'évitement, le rejet de la folie, avec l'illusion de sa complète éradication.

Alors comment tenir sans se laisser embarquer dans ces volontés normatives de « nos évaluateurs pressés » qui méconnaissent ou rejettent les forces de dé-liaisons toujours à l'œuvre dans la psychose ?

Quelles peuvent-être les conditions idéologiques, théoriques, institutionnelles, pratiques, pour continuer à nous situer chacun et ensemble dans un désir de soigner qui tienne compte réellement de la volonté de l'autre ?

Revenir sans cesse à ce que représente notre rencontre, notre engagement avec le sujet pris dans la folie.

En effet notre travail de soin sous-entend : rencontrer, accompagner, partager avec le psychotique, cela veut dire se situer quotidiennement dans un questionnement et dans une mise à disposition de notre appareil à penser pour tenter de créer de la « fonction unifiante » (G. Benedetti).

Nous ne pouvons oublier, mettre de côté, effacer, que pour chacun d'entre nous et pour le collectif soignant que nous nous devons de toujours tenter de construire ; nous sommes sans cesse mis en difficulté, travaillés par des processus inconscients, fantasmatiques, qui scindent, morcellent, qui attaquent les liens (W. Bion), les processus associatifs et la pensée.

Reconnaître qu'il y a toujours une capacité de la psychose à nous échapper et qu'elle induit, anime en nous, des fantasmes d'omnipotence ou d'impuissance, d'angoisses et des tentations de rejet ou de surprotection.

Travailler avec les psychotiques nous engage à ré-élaborer avec eux nos outils théoriques et pratiques.

**Ces questions ne sont pas exhaustives, mais elles traversent en permanence notre pratique et témoignent de notre conduite dans ces embarras.**

8 h 30	<b>Buffet</b> d'accueil
9 h 15	<b>Allocutions</b> d'ouverture
9 h 30	<b>Introduction aux travaux</b>
10 h à 17 h	<b>Ateliers</b>
12 h à 14 h	<b>Pause déjeuner</b>
14 h à 17 h	<b>Ateliers</b>



Séquences lecture par la compagnie « L'Hiver nu »

## Atelier n°1

### Soigner sur injonction, guérir sur ordonnance

Animateurs : Sébastien Rodor, Éric Bogaert  
avec l'accompagnement de Philippe Dardot

- **Passage à l'acte ; répétition ou interrogation des pratiques soignantes**  
CMP Adultes, Villefontaine (38)
- **Désir de soigner / Volonté de guérir : Désir / Volonté de quoi, de qui ?**  
Psy Adultes Secteur IV, Antibes (06)
- **« La confiance sous contrainte »**  
Équipe Secteur 13, Hôpital, Landerneau (29)

## Atelier n°2

## Que faut-il entendre pour soigner ?

Animateurs : Hubert Tonnellier, Cosimo Santese

- **Résistances à l'œuvre pour le maintien d'un atelier « feuille de jour »**  
Césame, Centre Hospitalier; Secteur 3, Angers (49)
- **À la pêche au réel...**  
Quai et Toiles, Bassin de Thau (34)
- **Entre le renoncement à l'illusion de soigner et une pratique nécessairement réinventée**  
UF Psychodrame analytique, Millau (12)
- **Ce qu'ils ont à nous enseigner, ce que nous avons à apprendre d'eux**  
Les Parpaillols, Bréviandes (10)
- **Apprivoise-moi, une invitation aux voyages à l'usage du monde**  
Équipe ADIR, Clos des Bertrands, La Seyne-sur-Mer (83)

## Atelier n°3

## Vouloir guérir ou pouvoir soigner en institution

Animateurs : Dominique Fabre, Claude Clavierie  
avec l'accompagnement de Paul Bretecher

- **La dernière séance**  
Hôpital de Jour Gleize, Saint-Cyr au Mont d'Or (69)
- **Temps social, temps pour aliter, temporalité : le désir soignant à l'épreuve des soins de réadaptations**  
Appartement thérapeutique, Centre Hospitalier Montperrin, Aix-en-Provence (13)
- **L'inter-n'a pas tout**  
IME La Pinède, Jacou (34)
- **Que signifie marcher sur une passerelle...**  
Équipe de Pédopsy « La Passerelle », Salon-de-Provence (13)

## Atelier n°4

## Désir de soigner...

Animateurs : Henry Pain, Paul Marciano

- **Mais qui prendra soin des soignants ?**  
CMP Centre Hospitalier Montperrin, Aix-en-Provence (13)
- **Mais qu'est-ce que vous foutez ?!**  
CATP Maison d'Oze, Centre Hospitalier, Mont-de-Marsan (40)
- **Impossibles frontières**  
CATP, Toulouse (31)
- **L'évaluation clinique contre les tanathocrates !**  
Équipe de Pédopsy, Brumath (67)

## En permanence



## ● ESPACE LIBRAIRIE

- Éditions Éres, Cemea VST, Sud-Nord
- Éditions du Champ social, Théâtète
- Éditions Encre et lumière
- Librairie Le Rouge et le Noir
- Stand Association Culturelle

## ● EXPOSITIONS ET PROJECTIONS permanent

**Présentation des réalisations des ateliers**  
« bloc notes » et « figures libres ».

**Résidence avec le LaM** (musée d'art brut et d'art moderne de Lille Métropole), avec le concours de Xavier Ballieu, Benoît Jouan, Loïc Parthiot, Claudine Tomczak.



Adolf Wolfli Univers  
Du 09.04 au 03.07.2011

Partenariat SLASM, Association Culturelle, Coordination  
Siothérapie Saint-Alban.



Couloir 1<sup>er</sup> étage librairie et parvis du château



## ● EXPOSITIONS ET PROJECTIONS

### Création en arts plastiques de Mars

« Brèves séquences de La Mélodie ininterrompue de ma vie intérieure ».

 Hall IFSIL



### Exposition « Le Bestiaire », Atelier d'art-thérapie, Centre Camille Claudel, Béziers

 Verrière



### Projection « Chroniques de l'asile »

film d'Alain Poirier, Jean Roussel et Jacques Bérardi.

### Expo-intervention des Agités du Bocal

 Espace château



## ● VENDREDI

À partir de 17 h

**SPECTACLE**  17 h 45



**Théâtre « Tentative 2 »** par la Filature du Pont de Fer, d'après le texte de Fernand Deligny « Essi et copeaux ».

 Chapelle

## PROJECTIONS

### Projection 1 « En arpentant l'art brut »

proposée par Alain Bouillet et Pierre-Jean Würtz de l'Association Hors-Champ.

Une série de courts métrages permettant d'arpenter, de baliser et de questionner le territoire de l'art brut. Chacun des films proposés sera l'objet d'une courte présentation et donnera lieu à un débat relativement à l'auteur, à ses ouvrages et, plus généralement, à la place de l'art brut.



Henriette Zéphir, une femme sous influence.

Martial l'homme-bus.

Marcel Manent.

Alain Genty.

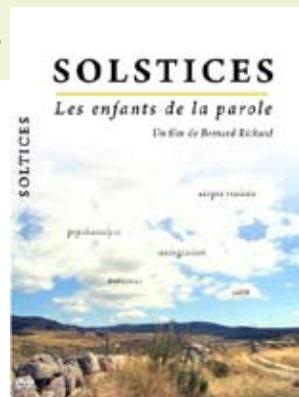
Bogdan Zietek.

Composition de Henriette Zéphir

 Salle de cours IFSIL

**Projection 2 « Solstices »**, le film sera suivi d'un débat en présence de son réalisateur Bernard Richard et des acteurs de *Solstices* (Alain Rey, Jean-Pierre Leclerc – sous réserve –, etc).

 17 h 45 Salle du Club Paul Balvet



à renvoyer à Rencontres 2011, Association culturelle,  
Centre hospitalier François Tosquellas, 48120 Saint-Alban  
**avant le 1<sup>er</sup> juin.**

## 9 h à 12 h **Espaces « laboratoires »**

Les espaces « laboratoires » poursuivront le travail des ateliers en développant quelques questions propices à traiter le thème des journées, dans la rencontre d'un « penseur », qui aura participé la veille à un des ateliers, et dont le travail et la praxis pourraient apporter un regard interrogeant ou éclairant l'objet en cause.

Nous accueillerons ainsi cette année : Pierre **Dardot**, Paul **Bretecher**...

## 12 h à 14 h **Pause déjeuner**

## 14 h 15 à 16 h 30 **Table ronde**

*Animée par Pierre Delion*

Ont déjà confirmé leur présence : **Le collectif des 39**, Jean-Claude **Pollack**..

• Avec la participation de Jean **Oury**, Jacques **Tosquellas**, Savine **Faupin**, Christophe **Boulangier**, Michel **Minard**, Dimitri **Karavokyros**, Alain **Castera**, Michel **Lecarpentier**, Madeleine **Alapetite**, collègues **cubains**, l'association « **L'Autre Scène** », les **CEMEA**, etc.

## 16 h 30 **Pot de clôture**



### COMITÉ D'ORGANISATION

Association culturelle du personnel,  
Collectif Rencontres,  
Société lozérienne d'aide à la santé mentale.

### COLLECTIF RENCONTRES

Lionnel Bêteille	Maguy Monmayrant,
Éric Bogaert,	Jacques Nevoux,
Alain Bouillet,	Henry Pain,
Claude Claverie,	Céline Pascual,
Geneviève Claverie,	Edmond Perrier,
Dominique Fabre,	Sébastien Rodor,
Patrick Faugeras,	Cosimo Santese,
Mireille Gauzy (coordination),	Nadia Sirvin,
Sonia Hermellin,	Serge Souton,
Paul Marciano,	Hubert Tonnellier.

Nom .....

Prénom .....

fonction .....

adresse professionnelle .....

.....

Code postal .....

Ville .....

adresse personnelle .....

.....

Code postal .....

Ville .....

email .....

### Atelier \*

- 1  Soigner sur injonction, guérir sur ordonnance
- 2  Que faut-il entendre pour soigner ?
- 3  Vouloir guérir ou pouvoir soigner en institution
- 4  Désir de soigner..

### Participation aux frais

Inscription aux Rencontres \*\*  **190 €**  
I 246,32 F

Lunch  **25 €**  
I 64,00 F

**Total** .....

Chèque n° ..... à l'ordre  
de l'Association culturelle de Saint-Alban

Date ..... Signature

\* il est impératif de s'inscrire à un atelier.

\*\* comprend l'envoi des actes et les repas de midi des 17 et 18 juin.





En couverture un dessin de Nadine, avec son aimable autorisation.

À l'intérieur tous les dessins sont de Nadine sauf mention.

<b>Saint-Alban-sur-Limagnole</b>	Hôtel-Restaurant du Breuil Tél. 04 66 31 51 76
	Hôtel-Restaurant du Centre Tél. 04 66 31 50 04 Fax 04 66 31 50 76
	Hôtel-Relais Saint-Roch, Château de la Chastre Tél. 04 66 31 55 48 Fax 04 66 31 53 26
	Camping Le Galier, route de St-Chély-d'Apcher Tél. 04 66 31 58 80 Fax 04 66 31 41 83
<b>Le Comte de Fontans</b> 3 km	La Grange d'Émilie Tél. 04 66 47 30 82 Mob 06 88 24 99 77
<b>Les Faux</b> 5 km	L'Oustal de Parent Tél. 04 66 31 50 09 Fax 04 66 31 43 29
<b>Chazeirollettes</b> 5 km	Hôtel les Sapins verts Tél. 04 66 48 30 23
<b>Le Malzieu-Forain</b> 5 km	Auberge La Grange, Le Villard Tél. 04 66 42 95 03 Fax 04 66 31 80 62
<b>Le Malzieu</b> 11 km	Hôtel-Restaurant Les Voyageurs Tél. 04 66 31 70 08
<b>Saint-Chély-d'Apcher</b> 12 km	Hôtel Le Barcelone Tél. 04 66 47 12 56
	Hôtel Le Bel Horizon Tél. 04 66 31 01 62 Fax 04 66 31 37 36
	Hôtel Le Jeanne d'Arc Tél. 04 66 31 44 85 Fax 04 66 31 44 87
	Hôtel-Restaurant Le Lion d'Or Tél. 04 66 31 00 14 Fax 04 66 31 32 67
	Hôtel du Centre Tél. 04 66 31 15 79
	Hôtel-Restaurant Les Portes d'Apcher Tél. 04 66 31 00 46 Fax 04 66 31 28 85
	Hôtel Frère Joseph Tél. 04 66 31 06 00
<b>Aumont-Aubrac</b> 14 km	Hôtel-Restaurant Chez Camillou Tél. 04 66 42 80 22 Fax 04 66 42 86 14
	Hôtel-Restaurant Prunières Tél. 04 66 42 80 14 Fax 04 66 42 92 20
	Grand-Hôtel Prouhèze Tél. 04 66 42 80 07 Fax 04 66 42 87 78
	Hôtel-Restaurant Relais de Peyre Tél. 04 66 42 85 88 Fax 04 66 42 90 08
	Aubrac Hôtel Tél. 04 66 42 99 00
<b>Blavignac</b> 16 km	Chalets de La Margeride Tél. 04 66 42 56 00 Fax 04 66 42 56 01
<b>La Garde</b> 20 km	Hôtel du Rocher Blanc Tél. 04 66 31 90 09
	Château d'Orfeuillette Tél. 04 66 42 65 65 Fax 04 66 42 65 66
<b>Javols</b> 21 km	Hôtel-Restaurant Le Réjimbail Tél. 04 66 42 89 87
<b>Rieurtort-de-Randon</b> 22 km	Hôtel-Restaurant Le Plateau du Roy Tél. 04 66 47 39 93 Fax 04 66 47 38 11
	Tél. 04 66 32 00 74 Fax 04 66 31 68 19

- Nous attirons votre attention sur le fait qu'à Saint-Alban les possibilités d'hébergement et de restauration sont restreintes. Veillez à prendre vos dispositions.
- Un transport pourra être mis à votre disposition **à la demande** à partir de la gare SNCF de Saint-Chély-d'Apcher.
- Pour tous renseignements veuillez contacter **Solange Gaillard**, secrétariat de l'association culturelle les mardis et les vendredis de 13 h à 16 h 30.

Tél.: 04 66 42 55 55 • Fax: 04 66 31 56 50 • [assoculturelle@chft.fr](mailto:assoculturelle@chft.fr)

## OFFICES DU TOURISME

### Saint-Chély-d'Apcher

Tél.: 04 66 31 03 67

Fax.: 04 66 31 30 30

### Saint-Alban-sur-Limagnole

Tél.: 09 64 27 69 21



N° d'existence  
à la Formation continue:  
91 34 005 83 34

## RENSEIGNEMENTS

Association culturelle du personnel,  
Centre hospitalier François Tosquelles,  
48120 Saint-Alban-sur-Limagnole

Tél.: 04 66 42 55 55

Fax: 04 66 31 56 50

[assoculturelle@chft.fr](mailto:assoculturelle@chft.fr)



Avec le soutien de

